

# Quelques manquements de l'Église catholique à la morale laïque (2/2)

Marcel Délèze

*[Suite du numéro précédent, mais peut être lu indépendamment.]*

## Quand l'Église soutenait l'esclavage

Dans l'Église chrétienne originelle, selon la doctrine de Saint Paul, l'esclavage était accepté comme une pratique naturelle et légitime, mais un chrétien ne devait pas tenir en esclavage un autre chrétien. La traite des noirs, initialement organisée par les portugais à partir de 1441, a été encouragée et soutenue par une série de bulles papales :

- 1442 *Illius qui* (Eugène IV) entérine les conquêtes du prince Henri le navigateur en Afrique.
- 1452 *Dum diversas* (Nicolas V) donne au roi du Portugal toute latitude pour soumettre les Sarrasins, païens et autres incroyants, voire les réduire à un esclavage perpétuel.

- 1455 *Romanus Pontifex* (Nicolas V) encourage Henri le Navigateur à soumettre au christianisme, éventuellement par la force, les «sarrasins et autres infidèles», compte sur les progrès des conquêtes pour obtenir des conversions, donne son approbation au monopole commercial des Portugais en Afrique, et espère que les populations naturelles soient

bientôt converties au christianisme.

- 1456 *Inter cætera* (Calixte III = Alfonso Borgia) affirme que l'administration des nouvelles possessions portugaises et leurs intérêts doivent être confiés à l'ordre du Christ, la confrérie d'Henri le navigateur; il autorise à asservir les infidèles, c'est-à-dire légitime l'esclavage des noirs.
- 1481 *Aeterni regis* (Sixte IV) accorde les terres conquises en Afrique au Roi du Portugal.
- 1493 *Inter cætera* (Alexandre VI = Rodrigo Borgia) répartit les terres du Nouveau Monde, connues ou à découvrir, entre l'Espagne et le Portugal; le pape attribue à ces deux royaumes pleine autorité et entière puissance sur les nouveaux territoires, avec mission d'engager les autochtones à embrasser la religion catholique; cette bulle marque le début de la colonisation espagnole en Amérique.

Une justification théologique de l'esclavage a été avancée selon laquelle les enfants de Canaan sont assimilés aux noirs :

*Maudit soit Canaan! Qu'il soit pour ses frères le dernier des esclaves! Il dit aussi: Béni soit Yahvé, le Dieu de Sem, et que Canaan soit son esclave! Que Dieu mette Japhet au*

*large, qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Canaan soit son esclave! — Gn 9 25-27*

Osera-t-on affirmer que l'Église réalise un plan divin?

Le servage est un statut différent, mais traité d'une semblable manière. Malgré la campagne menée par Voltaire, les derniers serfs de France furent ceux de l'abbaye de Saint-Claude (Jura) qui demeurèrent dans leur condition jusqu'à la Révolution de 1789.

Ni le temps écoulé, ni l'opération de blanchiment des consciences, fruit de la propagande de l'Église, ne peuvent excuser le passé.

## Qui a encouragé des régressions morales ne peut détenir la vérité

L'histoire retourne un cinglant démenti à la prétention de l'Église d'être dépositaire de la vérité immuable.

Une ligne de défense fait appel à une pédagogie divine qui serait progressive pour adapter les règles morales aux possibilités humaines du temps. D'une part, cette concession remplace l'intervention divine par l'évolution de la société, ce qui permet de comprendre l'Église comme une institution humaine, sans intervention di-

vine explicite. D'autre part, les exemples montrant que l'Église a officiellement prêché des régressions morales prouvent la vacuité de l'argument.

Une deuxième ligne de défense recourt à la distinction entre chrétienté et Église. Mais, puisque les plus hautes autorités de l'Église conduisaient la manœuvre, cet argument ne peut pas être invoqué.

Conclusion : on ne peut pas faire confiance à l'Église pour la régulation éthique et la conduite morale de la société.

#### **La modernité est apparue avec la fin de la tutelle exercée par les autorités religieuses**

Pour l'Église, l'éthique est fondée sur le droit naturel, et le droit naturel est renvoyé à l'ordre naturel des choses : chaque individu, le roi comme l'esclave, a une place définie dans la Création. N'est-il pas dans l'ordre naturel des choses que le maître ordonne et que l'esclave obéisse ? Cependant, on trouve dans la nature des situations diverses et contradictoires. Ainsi, le droit naturel n'est pas précisément fixé. C'est donc à l'Autorité doctrinale de décréter la loi naturelle. Ainsi se réalise la volonté de Dieu.

Au siècle des Lumières, des philosophes ont dénoncé l'Inquisition et réclamé l'abolition de l'esclavage. Voltaire, Diderot et Condorcet condamnent l'idée qu'un homme puisse appartenir à un autre, que l'esclavage est un statut naturel et soulignent que les hommes sont égaux :

*Les mortels sont égaux,  
ce n'est pas la naissance  
c'est la seule vertu  
qui fait la différence*  
— Voltaire

La proclamation des droits humains s'est faite en opposition à l'Église. Placer le christianisme à la source des droits humains est une récupération malhonnête.

Les spécificités de la culture occidentale se sont développées à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la modernité, caractérisée par un certain rationalisme, une insubordination à l'autorité religieuse et par l'ouverture d'un espace laïque. L'idéal d'une société monolithique ayant été abandonné, de grands horizons s'ouvrent à l'exploration. Les sciences de la nature se sont affranchies de la tutelle exercée par le Saint-Siège et ont pu prendre leur essor. Une nouvelle civilisation émerge dont le principe de fonctionnement est radicalement nouveau : alors qu'une monarchie de droit divin postule que toutes les volontés doivent se plier à celle du roi et que les qualités primordiales des sujets sont l'obéissance et la fidélité, la démocratie valorise l'indépendance d'esprit, y compris en matière religieuse, et part du principe que chaque citoyen peut manifester ses opinions propres. Les valeurs fondatrices sont laïques comme les droits humains, la séparation de l'Église et de l'État, ainsi que la recherche du bien commun en tant que projet politique laïque respectant les minorités. Ses valeurs sont universelles et son rayonnement est mondial. La

société est devenue tolérante à la liberté d'expression, ce qui témoigne d'une révolution des mentalités. C'est à cette articulation de l'histoire que se sont implantées nos racines culturelles les plus significatives, même si d'autres, plus anciennes, peuvent être prises en considération.

Tous ces développements ont été acquis contre la volonté de l'Église. En retour, celle-ci s'est, dans une certaine mesure, humanisée au contact de la raison. Elle a dû condamner l'esclavage et renoncer à la monarchie de droit divin ainsi qu'au sacre des rois. Elle a résisté jusqu'en 1965 avant d'accepter la liberté religieuse et les droits humains. Mais cette reconnaissance de principe n'est pas effectivement réalisée. Aujourd'hui encore, hommes et femmes n'ont pas les mêmes droits et se voient attribuer des fonctions différentes. Face à leur statut matrimonial, les personnes sont traitées inégalement selon qu'elles sont célibataires, en concubinage, mariées, séparées, divorcées, pacsées ou remariées. Les homosexuels sont discriminés. Par contre, la pédophilie, quoique verballement condamnée, a été jusqu'ici pratiquement tolérée à la condition d'être discrète. Une Église fondée sur l'obéissance à l'autorité appartient à un passé révolu. Si les deux références culturelles, juïdo-chrétienne d'une part et moderne de l'autre, cohabitent dans notre société, elles ne peuvent coexister à l'intérieur d'un même individu qu'au prix d'un certain trouble dissociatif de l'identité.

Malheureusement, l'influence civilisatrice des valeurs laïques peine à être reconnue, car celles-ci pourraient faire de l'ombre aux valeurs religieuses. Si on pense qu'il est souhaitable pour la paix mondiale et le bien des populations que le monde islamique se désislamise quelque peu, on doit considérer que la laïcisation et la déchristianisation de notre société occidentale représente un progrès certain.

L'éducation occupe une position stratégique. Sa fonction est-elle de répercuter la propagande religieuse et d'endoctriner, ou bien de développer l'autonomie intellectuelle et l'esprit critique ? L'Église a défendu son influence. C'est ainsi qu'elle est parvenue à conserver de nombreuses écoles catholiques.

### **Contre le relativisme**

Aujourd'hui encore, les faits apportent un démenti à ceux qui prétendent que la religion développe l'attention aux autres. Citons Pie IX, Nostis et Nobiscum :

*Nos pauvres ne doivent pas s'attrister de leur condition; car la pauvreté même leur prépare un chemin plus facile vers le salut; pourvu toutefois qu'ils supportent patiemment leur indigence et qu'ils soient pauvres, non seulement en fait, mais en esprit.*

Pour l'Église, la soumission des croyants à l'ordre établi est plus importante que leur bien-être.

Le principal effet de la crédulité qui stimule la crainte du jugement de Dieu n'est pas de rendre altruiste, mais obéissant. Aux USA, ce sont les

partis les plus religieux qui mènent la politique la plus défavorable aux pauvres. En comparant avec la Suède qui est connue pour son manque de foi, on peut dire que la social-démocratie fait nettement mieux que le christianisme réel. Il est préférable d'atténuer les injustices économiques et sociales plutôt que de développer la charité chrétienne.

De plus, chez les catholiques, il y a un biais moral qui leur fait accorder plus d'attention à la sexualité qu'à la responsabilité sociale. Alors qu'un commerçant protestant se demande s'il a été honnête avec ses clients et ses employés, le patron catholique fait son examen de conscience des pensées impures qu'il a eues en côtoyant sa secrétaire.

À des degrés divers, les religions tendent à discriminer les femmes. Si certaines mouvances religieuses sont ouvertes et tolérantes, d'autres ont une attitude inquiétante : certains groupes musulmans réclament l'application de la charia. Les religions se sont approprié la morale afin de renforcer leur pouvoir. Chacune la développe à sa sauce, parfois malodorante. Les morales religieuses sont loin d'être équivalentes. Une éthique de référence, universelle, est nécessaire.

### **La morale universelle est fondée sur l'éthique laïque qui découle des droits humains**

La morale laïque des droits humains a progressé dans la société et tend à supplanter les morales religieuses. C'est

ainsi que, depuis Vatican II, l'Église a dû reconnaître la liberté religieuse, mettre une sourdine au cléricalisme et, très récemment, accepter l'idée de ne plus protéger les prêtres pédophiles.

L'universalisme inspiré par la foi, — «catholique» signifie «universel» — est la vision conquérante et impérialiste d'une confession. À l'intimidation moralisatrice, il faut apprendre à résister. Au contraire, l'universalisme des droits humains est un consensus librement consenti fondé sur la raison. Les droits humains ne sont pas des droits naturels au sens d'Aristote, mais le produit d'une décision éclairée : personne n'appelle de ses vœux un monde régi par la force et la violence.

La morale religieuse n'étant qu'un particularisme, seule l'éthique laïque qui découle des droits humains peut fonder la morale et devenir la mesure de toutes les morales religieuses. À cette aune, en prenant pour exemple l'égalité des sexes ou le respect des homosexuels, le catholicisme est mieux classé que l'islam, mais moins bien que le protestantisme européen. Depuis 1948, les valeurs définies par la proclamation universelle des droits humains transcendent la diversité des religions.

Extrait du site «Résister à l'endoctrinement religieux» à l'adresse [www.deleze.name/marcel/philo/resistance.html](http://www.deleze.name/marcel/philo/resistance.html)